

## Chargée ou chargé de projet – Programmation des travaux

### ***Joignez-vous à la grande équipe du Service des ressources matérielles au Centre de services scolaire de Montréal !***

Au Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM), c'est le Service des ressources matérielles (SRM) qui a pour mandat d'assurer les fonctions d'exploitation, d'entretien et de gestion de projet en vue du maintien en état, de l'amélioration et du développement du parc immobilier du CSSDM.

Conscient que les élèves et le personnel méritent un milieu d'enseignement sain, adéquat et sécuritaire, le CSSDM a mis en place un ambitieux programme de réfection et de rénovation pour ses écoles. L'envergure, la nature et la complexité des projets sont diversifiées, allant de nouvelles constructions, de réhabilitations majeures et/ou d'agrandissement de bâtiments existants, pouvant nécessiter des relocalisations d'établissement scolaire.

Pour en connaître davantage sur les travaux effectués sur les bâtiments du parc immobilier par le SRM du CSSDM, consulter les sections [parc immobilier](#) et [construction et agrandissement des écoles](#) de notre site Web.

Vous souhaitez en apprendre davantage sur le quotidien de nos employés? Lisez les [témoignages de nos ambassadeurs](#) !

Dans ce contexte, le CSSDM recherche une chargée ou un chargé de projet pour occuper un poste projet au sein de l'équipe « Programmation » au Service des ressources matérielles.

### **Description du poste**

Sous l'autorité du Régisseur de service du bureau de projet, le rôle principal et habituel du salarié de cette classe d'emploi sera responsable de la programmation des travaux du parc immobilier au sein du Bureau de projets du Service des ressources matérielles. Il (elle) sera responsable, avec son équipe, de la programmation des projets de construction et de la répartition des investissements en infrastructure pour le secteur des Grands chantiers (maintien actifs ou projets majeurs/ajout d'espace) pour les 265 bâtiments du parc immobilier. Ce rôle purement administratif est essentiel et complémentaire au travail de terrain réalisé par d'autres membres de l'équipe afin d'atteindre les objectifs de remise en état du parc.

Plus spécifiquement, elle ou il :

- Contribue à l'analyse des besoins et au développement de stratégies d'intervention sur le parc immobilier
- Contribue à l'élaboration du plan directeur d'investissement en fonction des besoins et des budgets, selon les priorités identifiées à travers le parc immobilier en collaboration avec l'équipe en gestion immobilière
- Contribue à l'élaboration des fiches projets et estimations budgétaires initiales afin d'établir les bases des projets à assigner en réalisation

- Travaille en étroite collaboration avec les chargés-es de projet des équipes de réalisation afin de suivre l'évolution des projets et de s'assurer de la cohérence des actions avec l'ensemble de la programmation au niveau des portées de travaux, des échéanciers et des enveloppes budgétaires disponibles
- Produit les redditions des comptes pour l'ensemble des mesures financières et recommande les reports de projets si requis
- Produit des présentations visuelles afin d'expliquer la programmation proposée, le processus de sélection des projets, la reddition des comptes, etc.
- Participe à la mise à jour des bases de données selon l'évolution des projets et du financement
- Assure une collaboration avec les autres services du CSSDM
- Analyse les opportunités et prépare différentes demandes de financement auprès du ministère de l'Éducation.
- Collabore à l'analyse de potentiel de réaménagements et/ou de réaffectations de bâtiments
- Accomplit, sur demande, toutes autres tâches connexes à sa fonction

### **Qualifications et exigences**

Satisfaire à l'une des 2 options suivantes :

#### **Option 1**

- Être membre en règle de l'Ordre des ingénieurs du Québec (OIQ) ou l'Ordre des architectes du Québec (OAQ)

#### **Option 2**

- Être candidat à la profession ou stagiaire en règle de l'Ordre des ingénieurs (OIQ) du Québec ou l'Ordre des architectes du Québec (OAQ).
- Posséder deux (2) années d'expérience en programmation de travaux ou en planification de portefeuille de projets

#### **Autre exigence**

- Posséder une excellente maîtrise du français, tant à l'oral qu'à l'écrit, validée lors du processus de sélection.

*\* Veuillez noter que pour les diplômes obtenus à l'étranger, afin de valider adéquatement les qualifications requises, l'évaluation comparative de vos études effectuées hors Québec est impérative et doit être obtenue au moment de postuler. Celle-ci est délivrée par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) : <https://www.quebec.ca/emploi/reconnaissance-etudes-experience/faire-reconnaitre-competences-acquises-etranger/obtenir-evaluation-comparative>*

*\*Par souci de confidentialité, il est important de caviarder les informations personnelles apparaissant sur vos documents de candidature, telles que le code permanent, la date*

de naissance, etc. Veuillez vous assurer de laisser les informations nominatives, ainsi que les informations de réussite scolaire visibles.

### **Atout**

- Posséder une maîtrise en gestion de projets ou une certification PMP

### **Profil recherché**

- Avoir à cœur la qualité de l'environnement des élèves et du personnel
- Être orienté vers l'action et le service à la clientèle
- Avoir des aptitudes marquées pour le travail d'équipe
- Apprécier le travail administratif
- Avoir des habilités communicationnelles et politiques
- Avoir des connaissances générales sur l'ensemble des disciplines liées à la construction;
- Avoir des habilités à former les équipes de réalisation sur les différents outils de travail;
- Faire preuve d'un bon esprit d'analyse ;
- Faire preuve de flexibilité dans la gestion de son temps pour adresser les enjeux stratégiques;
- Bonne gestion du stress;
- Facilité à apprendre de nouveaux logiciels.

### **Conditions de travail et avantages sociaux**

- Quatre (4) semaines de vacances (dont deux (2) pour les vacances de la construction), auquel s'ajoute un congé pour les deux (2) semaines des fêtes de fin d'année (Noël et Jour de l'An) et plusieurs jours fériés;
- Sept (7) journées de maladie dont deux (2) pour affaires personnelles;
- Possibilité de télétravail (*selon la nature du travail et après entente avec son gestionnaire*);
- Flexibilité dans l'horaire de travail (*selon la nature du travail et après entente avec son gestionnaire*)
- Remboursement pour des frais de formation sous certaines conditions;
- Fonds de pension public;
- Accès à un régime d'assurances collectives et une assurance invalidité;
- Programme d'aide aux employés (PAE).
- Plusieurs rabais employé (téléphonie, lunette, etc)

### **Rémunération**

Taux horaire variant entre 49 286\$ et 87 160\$/an, selon votre scolarité et vos expériences de travail \*.

*\*Vous devez faire parvenir vos attestations d'expérience qui sont pertinentes à la fonction au plus tard 30 jours suivant votre entrée en fonction pour que l'ajustement salarial soit fait rétroactivement. Celles-ci doivent comporter les informations suivantes : fonction exercée, date de début et date de fin, nombre d'heures travaillées, nom de l'employeur, adresse et signature de ce dernier. Les attestations d'expérience seront analysées par le Bureau de la dotation.*

### **Pour postuler**

Cliquer ici : <https://atlas.workland.com/work/38715/chargee-ou-charge-de-projet-programmation-des-travaux?source=AMEQ>

Date limite : 31 mai 2024

Le CSSDM remercie toutes les candidates et tous les candidats de leur intérêt. Toutefois, veuillez noter que l'équipe du recrutement ne communiquera qu'avec les personnes présélectionnées pour la suite du processus, et ce, en fonction des besoins que présente le CSSDM.

Le CSSDM s'est doté d'un Programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques, les Autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Les personnes handicapées qui le désirent peuvent recevoir de l'assistance pour le processus de présélection et de sélection.

Le personnel du CSSDM est soumis à la Loi sur la laïcité de l'État. Cette Loi prévoit, entre autres choses, l'obligation pour l'ensemble du personnel du CSSDM, d'exercer ses fonctions à visage découvert. Pour en connaître plus sur cette Loi : [Loi sur la laïcité de l'État](#).